



## PROGRAMME

# Accueil des Personnes en Situation de Handicap

## *Formation initiale*

### MODALITES DE LA FORMATION

**DUREE** : 1 journée (6 h)

**PARTICIPANTS** : 4 minimum et 10 maximum

**RECYCLAGE** : 3 ans (Préconisation).

**PUBLIC CONCERNE** : Personnel désigné pour porter assistance aux PSH

**PRE-REQUIS** : Maîtriser le français

**ENCADREMENT** : Formateur

**CERTIFICATION** : Attestation de fin de formation

**TARIF** : Établissement d'un devis sur demande

**LIEU** : Intra-entreprise

### MODALITES D'EVALUATION

Quizz

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Sensibiliser les personnes sujettes à accueillir les personnes handicapées, à l'environnement du handicap

Maîtriser la réglementation du 11 février 2005 relatives à l'égalité des droits et des chances

Appréhender les différentes formes de handicap et leurs particularités

Maîtriser les principes de la communication et les fondamentaux de l'accueil adaptés aux personnes en situation de handicap

### OBJECTIFS OPERATIONNELS ET EVALUABLES

A l'issue de la formation le stagiaire est capable d'adopter un comportement et/ou un moyen de communication adapté à chacune des personnes en situation de handicap

### MOYENS PEDAGOGIQUES

Techniques : formation théorique et pratique

Matériel : Vidéo projecteur,

### NOS RECOMMANDATIONS

*Cet enseignement comprenant des exercices pratiques, prévoir une tenue décontractée.*

*Privilégier des chaussures plates.*

### Les avantages FORSECURE

Formation très vivante mettant en scène des situations inspirées du quotidien en ERP,

Actualisation du registre de sécurité de l'entreprise.

### RAPPEL REGLEMENTAIRE

La réglementation sur l'accessibilité dans les ERP (établissement recevant du public) et les transports rend obligatoire la **formation du personnel à l'accueil des personnes en situation de handicap**. Dans les ERP d'une capacité d'accueil supérieure à 200 personnes, la formation du personnel en contact direct avec les usagers et les clients à l'accueil des personnes handicapées a été rendue obligatoire selon l'ordonnance du 26 septembre 2014.

### PROGRAMME

#### **Introduction à l'accueil des personnes en situation de handicap :**

#### **La réglementation du 11 février 2005**

Que dit la loi sur l'égalité des chances et des droits ?

Comprendre le principe de l'accessibilité complète du territoire français au 1er janvier 2015

Focus sur le droit des personnes en situation de handicap dans le cadre de l'accueil

Focus sur l'accès au fauteuil roulant et au chien d'aveugle

Faire le point sur la recommandation Ad'Ap

#### **Définir le handicap et son environnement pour mieux le comprendre**

Appréhender les 5 grandes catégories de handicap selon la loi du 11 février 2005 :

Focus sur le handicap mental (ou déficience intellectuelle)

Focus sur le handicap sensoriel : les handicaps auditif et visuel

Focus sur le handicap moteur

Comprendre l'autisme et troubles envahissants du développement

Comprendre le handicap psychique

Mise au point sur les maladies invalidantes

Lever ses préjugés face au handicap, comprendre et intégrer la différence

#### **Comment assurer l'accueil des personnes handicapées avec professionnalisme et humanité ?**

### **SAS FORSECURE**

9 route de Sallebœuf  
33750 SAINT GERMAIN DU PUCH  
Tel : 0617873738

Siret : 819 833 047 00023 Activité : 8595 B  
TVA INTRACOM : FR36 818933047  
n° de déclaration d'activité : 75331338433  
« Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

V1 01/03/2022